

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 26 Juin 2011 à Aix les Bains

- Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Melles Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER - Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET, Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, René KIRSCH, Christian LECOMPTE, Philippe LEGNAME, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Georges PANZA, Philippe RESTOUT et Yannick SUPIOT.
- Invités : Mme Monique MOPIN (Présidente CD Isère). MM. Jacques ASTROU, Roland BLIEKAST, Michel CAGNON (Président CD Savoie), Caryl FRAUD (Président CD Drôme-Ardèche) et Doris JACQUIER (Président CD Haute Savoie).
- Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS et Jean COMPAGNON.
- Excusés : Mme Yolaine COSTES. MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Frédéric JUGNET et Yvan MAININI
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI. Mme Céline PETIT.

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et aux invités. Il remercie Michel CAGNON et toute son équipe pour l'organisation et la bonne tenue de cette Assemblée Générale.

Demain se tiendra l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Nationale de Basket, où le seul candidat à la présidence est Alain BERAL. Il avait présenté un projet fort intéressant lors d'une précédente réunion du Comité Directeur.

Concernant l'éventuel Lock-out NBA, les négociations des accords salariaux pour les années futures sont toujours en cours et ce jusqu'au 30 Juin 2011. De gros soucis d'assurance en découlent, et tous les joueurs concernés sont régulièrement consultés.

Jean-Pierre SIUTAT et les membres du Comité Directeur souhaitent la bienvenue à René KIRSCH élu hier membre du Comité Directeur par l'Assemblée Générale.

2. Partie statutaire.

Jean-Pierre SIUTAT expose les délégations et les désignations :

Dénomination	Composition
Délégation de Pouvoir Financier	Jean-Pierre SIUTAT, Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO, Marie-Noëlle SERVAGE, Jean-Pierre HUNCKLER, et Jean-Pierre de VINCENZI

Dénomination	Composition
Délégation auprès de la FIBA	Yvan MAININI, Jean-Pierre SIUTAT
Délégation auprès du CNOSF	Jean-Pierre SIUTAT, Yvan MAININI, Christian AUGER
Représentants à la LNB	Représentants (4 personnes) : Jean-Marc JEHANNO (bureau, comité directeur et assemblée générale), Jacques DENEUX et Philippe LEGNAME (comité directeur et assemblée générale), Christian AUGER (assemblée générale) Personnalités qualifiées (3 personnes) : Pierre DAO (comité directeur et assemblée générale), Christophe GREGOIRE et Philippe MAILHABIAU (assemblée générale)
Représentants à la LFB (hors le Président)	Loetitia MOUSSARD-LOUBENS et Nathalie LESDEMA (bureau et bureau élargi, assemblée générale), Cathy GISCOU, Nicole VERLAGUET et Françoise AMIAUD (assemblée générale)
Chargés de Missions	Basketball Magazine : Jean-Pierre HUNCKLER Nouvelles technologies Observatoire, Cartographie, Statistiques : Christian LECOMPTE Chargé de mission OFAJ : Roland BLIEKAST Chargée de Mission "Junior" : Jacqueline PALIN Evaluation des Politiques Fédérales Yolaine COSTES Groupe de Contact : Sophie GABORY, Nadine GRANOTIER Nicole VERLAGUET Haut Niveau Masculin : Philippe Haut Niveau Féminin : Thierry BALESTRIERE Paris Sportifs : Yannick SUPLOT Marque FFBB : Jean-Pierre HUNCKLER et Sophie GABORY Grands Equipements : Frédéric FORTE Mécénat : Yvan MAININI Basket en Liberté, Nouvelles Pratiques, TIC, TIL TIZ Relations FFSU : Jacqueline PALIN 3.3 : Jean-Marie FLORET
Conseil d'Honneur	Président : Jean-Pierre SIUTAT Président d'Honneur : Maurice CHAVINIER Présidente Déléguée : Georgette GIRARDOT Secrétaire Général : Jean COMPAGNON Membres du Bureau : Georgette GIRARDOT - Elie CHAUVET - Jean COMPAGNON - Jacques HUGUET - Jean Claude BOIS Membres du Conseil : Edith TAVERTE - Michel BIZOT - Jean FORNO - Paul ISTRIA - Christian JALLON - Bernard LEFEBVRE - Pierre LUIRARD
Jury d'Honneur	Président : Georgette GIRARDOT - Secrétaire : Jean COMPAGNON Membres : Jean Claude BOIS - Elie CHAUVET - Jacques HUGUET 2 suppléants : Michel BIZOT – Christian JALLON
Délégation de Pouvoir aux Ligues et Comités / LNB	LNB. LR et CD
Composition des Commissions	Reconduction de l'ensemble des Commissions avec les ajouts suivants : Commission Discipline : rajouter Christian MARZIN et Amélie MOINE (chargée d'instruction suppléante) CFAMC : Bruno VAUTHIER remplace Pascal DORIZON
Chargés d'Instruction Chambre d'Appel	Clément SOURIOUX – Christophe ZAJAC (Suppléant)
Groupe National d'Ethique	Président - Secrétaire Générale - Jean BAYLE LESPITAU - Bernard DANNELE - Colette PASSEMARD
Représentants à la Commission Mixte FFBB/LNB	Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME
Délégation à l'ADF, l'ARF, l'AMF, Collectivités locales	Yvan MAININI, Jean-Marc JEHANNO, Pierre COLLOMB et le Président de la LNB
Relations Internationales	FIBA : Yvan MAININI, Pierre COLLOMB, Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre de VINCENZI FIBA Europe : Jean-Pierre SIUTAT, Marie-Noëlle SERVAGE, Roselyne BIENVENU et Jean-Pierre de VINCENZI OFAJ : Roland BLIEKAST

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Jean-Pierre SIUTAT informe que la Ligue Nationale de Basket souhaite modifier les statuts et ajouter deux personnes qualifiées supplémentaires :

- Richard DACOURY
- Gilles BRETAGNE (au titre de la FFBB)

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Roselyne BIENVENU communique la composition de la Commission des Agents Sportifs :

- Roselyne BIENVENU – Présidente
 - Pierre COLLOMB
 - Grégory HALIN
 - Stéphanie PIOGER
 - Christophe ZAJAC
 - Clément SOURIOUX
 - Isabelle FIJALKOWSKI
 - Nathalie LESDEMA
 - Jean-Pierre GOISBAULT
 - Fabien MANEUF
 - Cyrille MULLER
 - Olivier MOLINA
 - Francis CHARNEUX
 - Cyril SICSIC
 - Nicolas PAUL
 - Olivier MAZET
- Membres Consultatifs
- Jean-Pierre de VINCENZI (DTN)
 - Gilles TOMAS (suppléant DTN)
 - Jean-Pierre KARAQUILLO

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

3. Dossiers spécifiques.

- Assises : perspectives.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que les deux axes de travail sont les Territoires Pertinents et le 3.3. Le bilan des Assises a été diffusé. Une réunion de travail s'est tenue il y a 15 jours, afin de caler l'échéancier, avec le souhait d'une projection dans les années à venir. Pierre COLLOMB fera des propositions au Comité Directeur de la rentrée, pour mettre en place un plan de communication spécifique. Un point sur l'avancée des travaux sera réalisé lors de chaque réunion du Comité Directeur, avec ensuite une information aux Ligues et Comités.

- Point sur la situation des clubs (recours, situation sportive et financière).

Marie-Noëlle SERVAGE communique un point sur la situation des clubs :

Clubs non en règle avec la trésorerie Fédérale :

Sur la saison 2009/2010 : Jura Salins, SCAB (qui fait l'objet d'un échéancier).

Sur la saison 2010/2011 : Le Puy (qui fait l'objet d'un échéancier), Autun, Reims, Toulouse, Challes, Denek Bat Urcuit, St Etienne.

Le Bureau Fédéral a décidé de notifier le non engagement en cas de non règlement de leur dette, au 6 Juillet 2011.

Pour la Commission Contrôle de Gestion :

- Saint Etienne : accédant en Pro B, rétrogradation en Championnat Régional.

- Denek Bat Urcuit : Rétrogradation de NM1 en Championnat Régional.
- Saint Etienne : accédant en Ligue 2, rétrogradation en Championnat Régional.

Il y a des recours auprès de la Chambre d'Appel, dont certains dossiers ont été mis en délibéré.

Philippe LEGNAME demande que les décisions soient communiquées le plus rapidement possible afin d'organiser au mieux les championnats.

Yannick SUPLOT souligne les problèmes récurrents avec le club de Saint Etienne, c'est vraiment regrettable.

4. Pôle 1 – Haut Niveau.

Jean-Pierre SIUTAT communique les clubs qui ont été engagés dans les différentes compétitions européennes :

Euroleague : Nancy – Cholet – Lyon Villeurbanne.

Eurocup : Gravelines – Chalon – Le mans (wild card)

EuroChallenge : Roanne – Pau.

EuroLeague Women : Bourges - Lattes Montpellier – Tarbes.

EuroCup Women : Nantes – Challes les Eaux – Basket Landes – Arras – Mondeville.

Suite au désistement du club de Challes les Eaux en EuroCup Women, le Bureau Fédéral a proposé de le remplacer par le club Union Hainaut Basket. La FIBA a accepté cette proposition.

5. Pôle 4 - Territoires.

- La Commission Sportive : Candidatures au Championnat de France Jeunes 2011/2012.

Philippe LEGNAME expose les documents distribués aux membres et la composition les différents championnats de France Jeunes :

- Cadets 1 (32 clubs) : pas de remarque.
- Cadets 2 (59 clubs + 5 wild Cards à déterminer) : pas de remarque.
- Minimes masculins (67 clubs + 5 "Wild-Cards" à déterminer) : pas de remarque.
- Cadettes 1 (36 clubs) : pas de remarque.
- Cadettes 2 (45 clubs qualifiés sur les 48 places prévues – les clubs qui n'ont pas confirmé leur engagement seront sollicités la semaine prochaine) : pas de remarque.
- Minimes féminines (67 clubs + 5 "Wild-Cards" à déterminer) : pas de remarque.

Les équipes bénéficiaires des "Wild-Cards" seront proposées au Bureau Fédéral du 8 Juillet 2011, pour adoption. Les listes des clubs engagés dans les différents championnats de France jeunes paraîtront ensuite sur le site Internet de la FFBB.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.
--

Yannick SUPLOT : n'est-il pas envisageable de réduire le nombre d'équipes en cadettes 2 ? Une étude a-t-elle été réalisée sur les résultats et le niveau de cette compétition ?

Philippe LEGNAME lui précise que cela risquerait d'allonger énormément les déplacements.

Marie-Noëlle SERVAGE indique qu'il faudrait arriver à trouver le nombre idéal qui garantisse la qualité du championnat et la longueur des déplacements.

Une discussion s'engage sur le championnat de France cadettes 2^{ème} division.

Une réflexion sera menée toutes les solutions doivent être étudiées afin de mettre en place des championnats d'élite.

Jean-Pierre SIUTAT demande aux présidents de Ligues de faire remonter les cas particuliers, pour l'attribution des wild cards.

6. Pôle Administration Générale et Finances.

- Agents sportifs.

Roselyne BIENVENU informe de la promulgation des décrets d'application de la loi du 9 Juin 2010 et qui propose les nouvelles dispositions suivantes :

- L'activité d'agent sportif concerne désormais la négociation des contrats des joueurs mais également des entraîneurs ;
- Plus de renouvellement triennal mais un contrôle annuel plus approfondi ;
- Une personne morale ne peut plus être agent sportif mais un agent peut constituer une société pour l'exercice de sa profession ;
- Publication de la liste des agents licenciés et des sanctions prononcées par la Commission ;
- Prévention des situations de conflits d'intérêt avec un élargissement des incompatibilités et incapacités
- Encadrement de l'activité des agents communautaires (reconnaissance des qualifications) et non communautaires (convention avec un agent licencié) sur le territoire national (mise en œuvre difficile de ce système d'équivalence/ par rapport aux exigences FIBA).
- Licence personnes physiques uniquement.
- L'agent pourra être mandaté par le sportif et rémunéré par le club (identification des flux financiers)
- Contrôle de l'activité renforcé : la Commission devra contrôler de manière permanente les agents et veiller à ce que les contrats préservent les intérêts des sportifs des entraîneurs et de la discipline.
- Aggravation des sanctions pénales (jusqu'à deux ans de prison et 30 000€ d'amende)
- Les textes règlementaires prévoient une compétence générale de la Commission :
 - o La délivrance de la licence
 - o La compétence disciplinaire
 - o L'examen
- Le Comité Directeur et le Bureau Fédéral n'auront plus de compétence en la matière.
- Création d'un **délégué aux agents sportifs** qui contrôle l'activité des agents sportifs et engage les procédures.
- Création, sous l'égide du CNOSF, d'une **commission interfédérale des agents sportifs** compétente pour organiser la partie générale de l'examen.

Roselyne BIENVENU expose une demande de renouvellement et une demande d'équivalence :

- **Madame UROZ** a fait une demande de renouvellement tardive (hors les délais prévus par les textes) c'est une personne qui entend développer son activité.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.
--

- Demande de **Monsieur LAVODRAMA** à bénéficier de la reconnaissance de son expérience par le biais de l'équivalence (Dispositif de l'article 3.3 Règlement Agent Sportif FFBB) ; il est Agent sportif FIBA depuis 2008 et Agent sportif en Espagne depuis 2007 (Nationalité Espagnole). Il travaille au sein de l'agence You First Sport.

Une discussion d'engage sur cette demande.

Un complément d'enquête doit être réalisé auprès de la FIBA.

Le Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents, émet un avis défavorable à la demande d'équivalence et sollicite un complément d'enquête par l'organe renouvellement compétent et habilité à prendre la décision définitive.
--

- Modifications Réglementaires.

Stéphanie PIOGER expose les modifications, en précisant qu'il ne s'agit que de divers réajustements sur des problèmes d'écriture ou des erreurs matérielles qui ont été revus par la Commission Sportive (annexe 1).

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que ces informations doivent être transmises aux structures.

- Modifications Réglementaires NM1.

Philippe LEGNAME explique que suite à une réunion entre le Pôle Haut-Niveau et les clubs de NM1, il est proposé de favoriser le recrutement de joueurs issus d'un Centre de Formation agréé pour les clubs de NM1 n'évoluant qu'avec un seul joueur Jaune, Orange ou Rouge.

La modification serait la suivante :

Article 9 - 2. Règles de participation :

Le respect des règles de participation se constate sur la feuille de marque.

Elles sont déterminées comme suit :

Règles de participation						
Nombre de Joueurs autorisés	Domicile	10 obligatoire				
	Extérieur	9 minimum / 10 maximum				
Type de licences autorisées (nb maximum)	Licence M ou T	6				
	Licence AS	1				
	Licence A	Sans limite				
Couleurs de licences autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite				
	Vert	Sans limite				
	Jaune	2	OU	1	OU	1
	Orange	0		1		0
	Rouge	0		0		1

Un club peut décider, pour l'intégralité de la saison sportive, de n'évoluer qu'avec un seul joueur Jaune, Orange ou Rouge. Dans cette hypothèse, tout joueur participant avec une licence M ou T, et qui évoluait la saison précédente dans le cadre d'une convention de formation signée au sein d'un club LNB disposant d'un centre de formation agréé, ne sera pas comptabilisé dans la limitation des licences M ou T. Ce choix est valable pour l'ensemble de la saison et ne pourra pas être modifié.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il est question de permettre aux jeunes joueurs d'évoluer dans les championnats.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- Challenge de l'Esprit Sportif : complément réglementaire.

Jean COMPAGNON expose la modification à apporter sur le Challenge de l'Esprit Sportifs "Jacques DORGAMBIDE", afin de compléter le règlement actuel à dater de la Saison 2011/2012 : Ajouter après le § en cas d'égalité : "*Si l'égalité persiste, l'Association possédant le plus de licenciés sera prise en compte (masculin ou féminin) - Si l'égalité subsistait l'application de la charte (sans changement)*".

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

7. Questions diverses.

Anne-Marie ANTOINE : concernant le challenge du Licencié, une proposition sera faite au prochain Bureau Fédéral.

Jean-Yves GUINCESTRE fait un point sur les contrôles anti dopage réalisés cette année :

- 692 contrôles.
- 1 cas positif (cannabis).

Bernard GAVA souhaite faire part des remerciements de Laurent PETRYNKA qui a été très touché par l'accueil qui lui a été réservé lors de cette Assemblée Générale. Il rassemblera le 6 Juillet prochain à Montpellier l'ensemble des Directeurs Départementaux UNSS afin de faire une présentation officielle du DVD Basket Lycée. Le lancement officiel de l'opération aura lieu au mois de Septembre 2011, dans les établissements. Par ailleurs, il a été invité à assister aux 100 ans de l'UGSEL, qui se sont déroulés à Nantes, qui sont demandeurs d'Opération Basket Ecole et d'échanges.

Cathy GISCOU informe que le Challenge René LAVERGNE est reconduit pour la saison prochaine.

Gérald NIVELON : la Commission du Développement Durable a récupéré les jeux mis en place sur une idée originale du Club de Saint-Vallier (actions de sensibilisation auprès des jeunes), afin d'en faire la protection et d'éviter qu'ils ne soient plagés. La Commission Juridique sera questionnée afin de pouvoir protéger la propriété intellectuelle de nos clubs.

Le Comité du Puy de Dôme n'a pas reçu l'information de dissolution de l'Union Clermontoise.

Nathalie LESDEMA souhaite savoir si les Champions des Dom/Tom peuvent également être honorés lors du dîner de Gala (Diplômes et Oriflammes).

Yannick SUPIOT souhaite avoir des précisions sur la procédure de calcul du Challenge des Licenciés, une information sur le site afin d'avoir plus de transparence.

Anne-Marie ANTOINE lui précise qu'il a été retiré par erreur du site internet durant une courte période mais qu'à l'heure actuelle, tout est rentré dans l'ordre.

Yannick SUPIOT remet officiellement à Jean-Pierre SIUTAT la médaille de la ville des Herbiers, suite à sa venue pour assister à l'Assemblée Générale de la Ligue des pays de la Loire.

Roland BLIEKAST fait un point sur l'OFAJ : 2 stages ont eu lieu pour les U16 Masculins et les U16 Féminines. Les deux stages se sont très bien déroulés, l'accueil était chaleureux et les résultats sont encourageants.

Jacques DENEUX communique des informations :

- Pascal DORIZON quitte son poste de DNA. Une réflexion est en cours pour la répartition de ses missions.
- Création d'un Syndicat des Arbitres de l'Elite, Bruno GASPERIN vient d'être nommé Président.
- La CFAMC travaille actuellement sur la Charte de l'Arbitrage, une proposition sera faite au Bureau Fédéral du 23 Septembre 2011.

Jacqueline PALIN informe du lancement de l'appel à candidature pour l'organisation des phases finales des TIC.

Jean COMPAGNON : le Jury d'Honneur s'est réuni vendredi 24 Juin 2011 à Aix les Bains. Un dossier en recours de procédure d'appel a été instruit. La décision du Jury sera communiquée dans quelques jours.

René KIRSCH remercie les membres du Comité Directeur de leur accueil.

Jacques ASTROU : la Commission Basket en Entreprise effectue des démarches afin d'intéresser de nouvelles équipes, pour pouvoir constituer le prochain championnat.

Jean-Marc JEHANNO a assisté à l'Assemblée Générale de la Ligue de Corse : les clubs ont voté, à l'unanimité des représentants, la mutualisation de la Ligue et des deux Comités. Cette nouvelle structure sera mise en place au prochain mandat et demande le soutien de la Commission Fédérale Juridique.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que le Comité Directeur des 7 et 8 Octobre 2011 sera axé sur la thématique des territoires, chacun aura le loisir d'apporter une spécialité locale, dans la salle de réception au 111. D'autre part, les annuaires officiels ont été envoyés dans les structures.

Jean-Pierre SIUTAT propose l'adoption d'une nouvelle disposition réglementaire :

Une étude en commun a été réalisée avec la Commission Mixte et la Ligue Nationale de Basket pour le remplissage des salles lors des rencontres de Coupe de France. La proposition est de faire des offres privilégiées aux abonnés des clubs, en contrepartie, les clubs de ProA (5.000 €), ProB (2.600 €) et NM1 (800 € à partir de la saison 2012/2013) payeront un droit d'engagement en Coupe de France. C'est une demande qui émane des clubs.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Rémy GAUTRON propose que le fond dédié soit reversé sur un nouveau compte ouvert et créé spécialement à cet effet.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 7 et 8 Octobre 2011.